

## Le mot du Directeur Général



Au cours de l'exercice 2003, l'environnement économique mondial est globalement marqué par l'éloignement des incertitudes nées de la guerre du Golfe et de l'éclatement de la bulle boursière dans les pays du Nord.

L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à laquelle appartient le Niger, a enregistré en 2003 une croissance plus forte qu'en 2002, malgré la persistance de la crise ivoirienne, qui demeure un handicap pour les économies de la sous-région.

Dans ce contexte, le Niger a connu une situation économique et politique globalement satisfaisante, caractérisée par une stimulation de la croissance, grâce notamment à la progression de la consommation des ménages et des investissements initiés dans le cadre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté mise en place par les Pouvoirs Publics.

C'est dans cet environnement économique que les comptes de l'exercice 2003 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) confirment l'évolution positive observée en 2001 et 2002 ; les principaux indicateurs de la Banque sont en général d'un niveau comparable à ceux de l'année précédente.

Les dépôts de la clientèle s'élèvent ainsi à 21,9 milliards de F CFA au 31 décembre 2003, soit une légère baisse de 2,4% par rapport à la période antérieure, malgré le renoncement en cours d'exercice à des dépôts importants, dont la rémunération a été jugée particulièrement onéreuse.

On note également l'accroissement significatif du nombre de comptes actifs de la Banque : ceux-ci connaissent en effet une hausse de 60,3%, induite essentiellement par la progression des comptes de dépôts à vue de particuliers, de + 109%, et des comptes d'épargne, de + 45.3%. Cette évolution satisfaisante est obtenue grâce au succès des prêts scolaires et des comptes d'épargne.

Fidèle à sa politique de rigueur en matière d'octroi de crédit, la BOA-NIGER a stabilisé les engagements de sa clientèle à 18,7 milliards de F CFA à fin 2003, niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, de -6.1%.

Une bonne optimisation des produits et charges liés à l'activité bancaire a permis à l'établissement d'atteindre des niveaux de résultats sensiblement majorés par rapport à ceux des exercices antérieurs. Le produit net bancaire s'établit à 2,1 milliards de F CFA à fin 2003, soit un progrès de 4,1% par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 416,7 milliards de F CFA au 31 décembre 2003, soit une hausse de 23,6%, comparé à celui de 2002.

Soucieuse d'assurer sa pérennité, la BOA-NIGER entend s'inscrire durablement dans une dynamique de développement soutenue et, par conséquent, se fixe, dans le cadre de son Plan Triennal de Développement 2004-2006 (PTD 2004-2006), des objectifs ambitieux de croissance et de rentabilité.

On soulignera enfin, d'une part, la construction du nouveau siège de la Banque, commencée en juillet 2003 et dont l'achèvement est prévu avant fin 2004, et, d'autre part, l'introduction réussie de l'action

BOA-NIGER à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) au quatrième trimestre 2003.

A l'orée de sa dixième année d'existence, la BOA-NIGER s'impose dans le secteur bancaire nigérien comme une banque "tous publics", offrant à tous les segments de clientèle un choix accru de services et l'expertise d'une banque de proximité, moderne et innovante.

**Mamadou SENE,**  
Directeur Général

## Faits marquants

Au cours de l'année 2003

### Mars

- › Installation de la nouvelle version du progiciel informatique central, IGOR.

### Avril

- › Nomination d'un nouveau Directeur Général ;
- › Participation à Antananarivo aux Rencontres BANK OF AFRICA 2003 pour les cadres du Réseau.

### Juin

- › Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2003 autorisant l'introduction en bourse de la Banque.

### Juillet

- › Démarrage de la construction du nouveau siège social de la Banque.
- › Lancement de la première campagne d'ouverture de comptes d'épargne.

### Septembre

- › Participation à Bruxelles aux Rencontres BANK OF AFRICA 2003 pour les Administrateurs du Réseau.

### Novembre

- › Ouverture du Guichet périodique de Dosso.

### Decembre

- › Adoption du Plan Triennal de Développement (PTD) 2004-2006
- › Première cotation de l'action de la BOA-NIGER.



## Chiffres clés

<b>Activité</b>	
Dépôts clientèle*	21 927
Créances clientèle*	10 315

<b>Résultat</b>	
Produit Net Bancaire *	2 111
Charges de fonctionnement *	1 449
Résultat Brut d'Exploitation *	522
Résultat Net *	417
Coefficient d'exploitation (%)	75,2

<b>Structure</b>	
Total Bilan *	26 668
Fonds Propres après répartition *	2 884
Fonds Propres/Total Bilan (%)	10,8
Effectif moyen pendant l'exercice	73

Au 31/12/2003

(\*) En millions de F CFA



## ***Composition du Conseil d'Administration***

Le Conseil d'Administration de 7 membres est composé comme suit au 31/12/2003 :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA - BENIN, représentée par M. Benoit MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE de DEVELOPPEMENT, représentée par M Boni Yayi
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH)
- M. Georges ABALLO
- M. Francis SUEUR
- M. Boureima WANKOYE

## ***Répartition du capital***

Au 31/12/2003, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42,6 %
BANK OF AFRICA - BENIN	8,8 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	15,0 %
Actionnaires nationaux	20,0 %
CFAO-BÉNIN	1,6 %
Autres particuliers	12,0 %



## **Rapport du Conseil d'Administration**

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2004 pour l'exercice social 2003.

- [Le cadre économique et financier de l'exercice 2003](#)
- [Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2003](#)

### **Le cadre économique et financier de l'exercice 2003**

**En 2003**, l'économie mondiale serait marquée par un taux de croissance de 3,2%, ce qui constitue une légère amélioration par rapport au taux de 3% de l'année 2002.

L'éloignement des incertitudes sur le marché du pétrole nées de la guerre en Irak, la résorption du contrecoup de l'éclatement de la bulle boursière et la mise en place de politiques de relance dans les pays industrialisés laissent augurer un taux de croissance de 4,5% l'an en 2004.

Toutefois, l'évolution des taux de croissance en 2003 reste contrastée d'une région à l'autre. Les États-Unis et les pays émergents d'Asie, avec des taux de croissance respectifs de 2,6% et 6,4%, continuent à conforter leur avance en matière de croissance sur les autres économies du monde.

La zone Euro en général, la France et l'Allemagne en particulier, connaissent une croissance quasi nulle pour 2003.

**L'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)**, dont fait partie le Niger, connaîtrait en 2003 un taux de croissance de 3% contre 1,3% en 2002. Cette accélération de la croissance économique dans l'Union serait obtenue, en dépit de la persistance de la crise ivoirienne, grâce à une bonne production agricole consécutive à de bonnes conditions pluviométriques, à la bonne tenue du taux d'inflation - 1,5% - et aux performances satisfaisantes du secteur minier.

**Au Niger**, la situation économique, sociale et politique a été globalement satisfaisante en 2003.

**Le taux de croissance** en 2003 serait de 4% contre 3% en 2002, grâce à l'effet conjugué des performances des secteurs primaire, secondaire et tertiaire qui ont respectivement crû de 3,4%, 4,5% et 5,5%. Globalement, les contributions respectives de ces secteurs à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) seraient respectivement de 1,4 point, 0,6 point et 2 points.

Vue sous l'angle de la demande, la croissance économique en 2003 au Niger serait essentiellement stimulée par la consommation des ménages qui progresse de 4,9% contre 5,1% en 2002. La Formation Brute de Capital Fixe, soutenue par les investissements initiés dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, croîtrait de 8,5% en 2003 contre 14,4% en 2002.

La consommation, l'investissement et les échanges extérieurs auraient respectivement contribué à la

croissance du PIB de 4,2 points, 0,8 point et -1 point.

**L'inflation** a été particulièrement maîtrisée en 2003, avec un taux annuel moyen de 1,2% contre 2,6% en 2002. Cette évolution favorable est due en grande partie à la bonne campagne agricole qui a favorisé la tenue satisfaisante des prix des produits agricoles.

**Les finances publiques** du Niger sont caractérisées en 2003 par des recettes budgétaires moins fortes que celles attendues, une progression des dépenses publiques et des difficultés de trésorerie liées au retard dans la mobilisation de l'aide budgétaire. Les recettes de l'État ont progressé de 4,2% pour représenter 11,3% du PIB en 2003 contre 11,5% en 2002. Cette progression est le fait des recettes fiscales, les recettes non fiscales ayant régressé. Les dépenses budgétaires, tirées par les dépenses en capital, ont connu une hausse de 9,6% pour représenter 20,5% du PIB contre 19,8% en 2002. Aussi, l'exécution des opérations financières de l'État devrait se traduire par une détérioration des soldes budgétaires.

**L'encours de la dette publique** se situe à 1 101 milliards de F CFA, soit 74,2% du PIB en 2003 contre 94,9% en 2002. La dette extérieure continue à représenter, avec 82,2% du total, une part importante de l'endettement du Niger ; le service de la dette demeure également élevé et représente 32,9% des recettes budgétaires en 2003 contre 42,7% en 2002.

Entrée de l'agence principale de la BOA-NIGER, à Niamey.

**La balance des paiements extérieurs** est équilibrée en 2003, contre un déficit de 9,7 milliards de F CFA en 2002. Cet équilibre cache une évolution contrastée de la balance courante et du compte de capital et d'opérations financières. En effet, la balance courante accuse un déficit de 125,7 milliards de F CFA, expliqué par la dégradation de la balance commerciale et de la balance des services ; ce déficit est compensé par l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, du fait de l'augmentation des financements au titre de dons et du niveau relativement faible des amortissements de prêt, grâce aux allègements de dettes au titre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

**La situation monétaire** en 2003, comparée à celle de 2002, laisse apparaître une stabilisation des avoirs extérieurs, un accroissement du crédit intérieur et une augmentation de la masse monétaire.

La position nette créditrice des institutions monétaires est restée stable en 2003, avec un niveau d'avoirs extérieurs net de 15,4 milliards de F CFA, comme en 2002.

Le crédit intérieur connaîtrait un accroissement de 9,3 milliards de F CFA, soit 7,2%, qui serait induit par l'augmentation des crédits à l'économie et une dégradation de la position nette du Gouvernement.

La masse monétaire s'établirait à 145,2 milliards de F CFA en 2003, contre 136,3 milliards de F CFA l'année précédente, soit une progression de 5,4%.

**Pour 2004** et les années suivantes, le Gouvernement du Niger définit, dans son Programme Pluriannuel actualisé, les objectifs suivants :

- la relance de l'activité économique à travers la dynamisation du secteur agricole et la promotion du secteur privé ;
- la consolidation des progrès réalisés dans le domaine des finances publiques ;
- la poursuite de la mise en oeuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté par le financement des projets des secteurs sociaux, notamment ceux du Programme Spécial du Président ;
- la poursuite de la mise en oeuvre des réformes ;
- la promotion de la bonne gouvernance.

Le cadre macro-économique à moyen terme 2004-2006 prévoit, d'une part, un taux de croissance du PIB réel de 4,3% en moyenne, sous l'impulsion du secteur rural et, d'autre part, un taux d'inflation moyen annuel inférieur à 3%, grâce à la promotion de la production, au renforcement de la compétitivité et à l'approvisionnement satisfaisant des marchés en produits de consommation courante.

En matière de politique budgétaire, les actions initiées dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International seront poursuivies et devraient permettre un accroissement moyen des recettes de 11% et une maîtrise d'une meilleure allocation des dépenses courantes.

## **Analyse des comptes de bilan et de résultat de l'exercice 2003**

**Les comptes de l'exercice 2003 de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER)** confirment l'évolution positive constatée en 2001 et 2002. Les principaux indicateurs sont en général du même ordre que ceux de l'année 2002 ; le produit net bancaire et le bénéfice net affichent une amélioration sensible en progressant respectivement de 4,1% et 13,6%.

**Le total du bilan au 31 décembre 2003** s'établit à 26 668 248 035 FCFA contre 28 453 708 135 FCFA, soit une baisse de 6,3%.

**Les dépôts de la clientèle** s'élèvent à la fin de l'exercice 2003 à 21 926 578 538 F CFA contre 22 463 243 928 F CFA au 31 décembre 2002, soit une légère baisse de 2,4%, malgré le renoncement en cours d'exercice à des dépôts dont la rémunération a été jugée particulièrement onéreuse.

**Les dépôts à vue**, dans cet ensemble, s'établissent au 31 décembre 2003 à 16 270 261 041 F CFA contre 18 170 687 776 F CFA, soit une baisse de 10,4%, expliquée en partie par le fait que les dépôts de garantie de la clientèle, d'un montant de 755 921 595 F CFA au 31 décembre 2003, ne sont plus comptabilisés dans les dépôts à vue, comme en 2002, mais dans les dépôts à terme.

**Les dépôts à terme**, en revanche, connaissent une hausse sensible de 25,6%, en passant de 3 383 815 101 F CFA à 4 252 095 027 F CFA.

**Les comptes d'épargne à vue**, avec un accroissement considérable de 54,5% au cours de l'exercice 2003, passent de 908 741 051 FCFA au 31 décembre 2002 à 1 404 222 470 F CFA au 31 décembre 2003, grâce à la campagne de promotion des comptes d'épargne menée au cours du second semestre 2003.

La structure des dépôts s'est légèrement modifiée au cours de l'exercice 2003 : ainsi, les dépôts à vue représentent, à fin décembre 2003, 76,6% des ressources drainées contre 80,9% en 2002, les dépôts à terme 16,9% contre 15% et les comptes d'épargne 6,4% contre 4%.

Les contributions par agence dans la collecte des dépôts ont également évolué au cours de l'exercice : pour l'agence principale 86,5% en 2003 contre 90,2% en 2002, pour l'agence d'Agadez 3,4% contre 3,5%, pour l'agence de Maradi 1,8% contre 1,4%, pour l'agence du Grand-Marché 2% contre 0,7% et pour l'agence Elite 6,2% contre 4%. Il est à noter le développement appréciable de l'Agence du Grand-Marché qui a vu ses ressources passer de 154 714 621 F CFA au 31 décembre 2002 à 422 787 969 de F CFA au 31 décembre 2003.

**Le nombre de comptes ouverts** et actifs connaît une hausse de 60,3% au 31 décembre 2003 par rapport à la même date de l'année précédente ; cette hausse significative est essentiellement le fait des comptes de dépôts à vue de particuliers et des comptes d'épargne qui ont respectivement crû de 109,0% et de 45,3%.

**Les dettes interbancaires** ont baissé de 3,6% au cours de l'exercice 2003, en raison essentiellement du remboursement au 31 mars 2003 d'un emprunt d'un milliard de F CFA à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) négocié à l'échelle du Groupe.

**Les provisions pour risques et charges** s'établissent à 81 754 099 F CFA au 31 décembre 2003 contre 75 443 933 F CFA à fin 2002 ; elles sont composées à 87,7% par des provisions pour charges de

retraite.

**Les fonds pour risques bancaires généraux** s'élèvent à 477 114 147 F CFA au 31 décembre 2003 contre 532 923 811 FCFA au 31 décembre 2002 ; cette baisse de 55 809 664 F CFA résulte d'une reprise de provision au titre de l'exercice 2003 déterminée selon le mode de calcul en vigueur à la BANK OF AFRICA - NIGER.

**Les réserves avant répartition du bénéfice de l'exercice 2003** ont baissé de 150 432 078 F CFA au 31 décembre 2003 ; cette variation s'explique, d'une part, par la distribution exceptionnelle de dividende de 225 000 000 F CFA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2003 et, d'autre part, par l'affectation du résultat de l'exercice 2002 décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2003.

**Les engagements de la clientèle**, engagements directs et engagements par signature confondus, s'élèvent au 31 décembre 2003 à 18 744 millions de F CFA contre 19 968 millions de F CFA au 31 décembre 2002, soit une légère baisse de 6,1%.

**Les prêts et avances** connaissent une hausse de 31,5% en passant de 3 799 742 349 F CFA au 31 décembre 2002, à 4 998 850 395 F CFA au 31 décembre 2003. Cette hausse s'explique essentiellement par le reclassement dans les comptes de prêts d'une créance de 1,4 milliard de F CFA, précédemment enregistrée dans les découverts.

**Les comptes ordinaires débiteurs** font ressortir en revanche, et pour les mêmes raisons, une baisse de 35,3%, en passant de 5 765 969 053 F CFA au 31 décembre 2002 à 4 310 169 298 F CFA au 31 décembre 2003.

**L'encours des effets escomptés** s'établit à 1 006 415 401 F CFA au 31 décembre 2003 contre 1 462 412 619 F CFA au 31 décembre 2002, soit une baisse de 31,2%. Cette baisse ponctuelle d'une fin de période à l'autre n'est pas pleinement significative : l'analyse des comptes de résultat montre que les produits tirés de cette activité sont de 116 millions F CFA au 31 décembre 2003 contre 110 millions F CFA au 31 décembre 2002.

**Les engagements par signature** se maintiennent à un niveau satisfaisant en s'établissant au 31 décembre 2003 à 8 429 673 718 F CFA contre 8 940 331 105 F CFA au 31 décembre 2002. L'encours des cautions émises reste à peu près stable d'une fin d'exercice à l'autre, en passant de 7 817 490 695 F CFA à 7 723 372 365 F CFA. L'encours de lettres de crédit s'établit à 706 301 353 F CFA à fin 2003 contre 1 122 840 410 F CFA à fin 2002.

**Les titres de placement** s'élèvent à 4 609 930 000 F CFA au 31 décembre 2003 contre 5 300 680 000 F CFA à la fin d'exercice précédent : cette baisse de 13% s'explique essentiellement par l'amortissement des titres détenus.

**Les immobilisations financières** passent de 408 108 847 F CFA au 31 décembre 2002 à 670 206 367 F CFA au 31 décembre 2003, du fait du reclassement de l'avance d'actionnaire de 262 millions F CFA faite à AGORA et précédemment enregistrée dans les découverts.

**Les immobilisations corporelles** s'élèvent à 1 115 587 436 F CFA au 31 décembre 2003 contre 477 813 247 F CFA au 31 décembre 2002, suite à l'enregistrement, au cours de l'exercice, d'un montant de 29 424 799 F CFA, au titre du projet d'installation de Distributeurs Automatiques de Billets, et d'un montant de 683 876 797 F CFA, au titre des immobilisations en cours relatives à la construction du siège de la Banque.

**Les produits d'exploitation** se sont bien maintenus en 2003, en passant de 2 496 222 876 F CFA au 31 décembre 2002 à 2 533 068 951 F CFA au 31 décembre 2003.

**Les intérêts et produits assimilés** progressent de 4% en atteignant 1 369 394 355 F CFA au 31 décembre 2003, contre 1 316 407 211 F CFA au 31 décembre 2002, du fait essentiellement de la hausse sensible de 18,3% des intérêts tirés des créances sur la clientèle.

**Les commissions** s'élevèrent à 321 496 200 FCFA au 31 décembre 2003 contre 442 813 446 F CFA au 31 décembre 2002, soit une baisse de 27,4% due à un reclassement des produits liés aux crédits documentaires et aux avals dans le compte des produits sur opérations de hors bilan.

**Les produits sur les opérations financières**, regroupant essentiellement les produits sur les titres de placement, les produits sur les opérations de change et les produits sur les opérations hors bilan, progressent de 14% en passant de 686 607 589 F CFA à 782 928 842 F CFA ; cette hausse est essentiellement le fait de produits sur titre de placement qui ont augmenté de 73 825 859 F CFA, soit 25,3%.

**Les charges d'exploitation** hors amortissements s'accroissent légèrement de 2,4%, en passant de 1 825 663 224 F CFA au 31 décembre 2002 à 1 870 748 791 F CFA au 31 décembre 2003.

**Les charges bancaires** regroupant les intérêts et charges assimilés, les commissions et les charges sur opérations financières s'établissent au 31 décembre 2003 à 421 834 841 F CFA contre 469 197 800 F CFA fin 2002, soit un repli de 10,1% du fait de la réduction du coût moyen des ressources collectées.

**Les frais généraux d'exploitation** connaissent une légère hausse de 6,8% au cours de l'exercice 2003, en passant de 1 356 465 424 F CFA au 31 décembre 2002 à 1 448 913 950 F CFA au 31 décembre 2003.

**Les frais de personnel** ont augmenté de 16 425 030 F CFA, soit +3,4%, du fait essentiellement de primes et augmentations de salaires octroyées à la fin de l'exercice 2002.

**Les autres frais généraux** augmentent de 76 023 496 F CFA, soit +8,7%, en passant de 875 434 874 F CFA au 31 décembre 2002 à 951 458 370 F CFA au 31 décembre 2003 du fait de dépenses exceptionnelles encourues en 2003.

**Les pertes sur exercices antérieurs** se sont élevées au 31 décembre 2003 à 78 158 327 F CFA contre 43 725 825 F CFA au 31 décembre 2002.

**Le bénéfice de l'exercice 2003**, après paiement d'un impôt sur les bénéfices de 93 422 350 F CFA en 2003 contre 154 880 600 F CFA en 2002, s'élève à 416 752 035 F CFA contre un montant de 337 119 478 F CFA pour celui de l'exercice 2002, soit une progression de 23,6%.

Au vu de ce bénéfice et du report à nouveau antérieur, votre Conseil d'Administration vous propose, après constitution de la réserve légale de 15% du bénéfice annuel réalisé, soit 62 512 805 F CFA :

- la distribution d'un dividende par action de 20%, soit au total 300 000 000 F CFA ;
- l'affectation en réserve facultative du solde du bénéfice, soit 54 000 000 F CFA, le nouveau report à nouveau étant de 743 577 F CFA

Après répartition, les fonds propres de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élèveront à 2 883 958 116 F CFA contre 3 048 015 745 F CFA en 2002 : la baisse de 164 057 629 F CFA s'explique essentiellement par la distribution exceptionnelle de dividendes évoquée ci-dessus. Ces fonds propres après répartition représentent 10,8% du total du bilan de la Banque au 31 décembre 2003.

**Pour les trois prochaines années**, la BANK OF AFRICA - NIGER, dans le cadre de son Plan Triennal de Développement 2004-2006, s'est donnée la mission d'être une des principales institutions financières au Niger, tant par la qualité de sa croissance que par sa rentabilité et la qualité de la gestion de ses ressources humaines. La construction en cours de son siège social et son introduction à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) dans le courant du quatrième trimestre 2003 justifient pleinement cette ambition ; les objectifs de développement du Groupe BANK OF AFRICA en font un impératif.

La réussite de ce Plan dépend de la qualité et de la motivation des femmes et des hommes qui

constituent le personnel de la BANK OF AFRICA - NIGER ; ils n'ont jusqu'ici manqué ni de l'une, ni de l'autre. Qu'ils soient donc remerciés pour le travail ainsi accompli et pour les résultats obtenus en 2003 et encouragés à poursuivre cette mobilisation et cet engagement en faveur de leur Banque.

La Direction Générale entend d'ailleurs contribuer significativement à la mobilisation des ressources humaines de la Banque en poursuivant et en approfondissant l'effort de formation entrepris ces dernières années, en améliorant la communication interne de la Banque et en mettant en place des actions propres à accroître la productivité du personnel.

Enfin, le Conseil d'Administration remercie les actionnaires pour leur confiance et leur soutien permanent et sans réserve et souhaite que celui-ci se maintienne et se renforce au cours de l'exercice 2004.



## **Rapport des commissaires aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2003.

- [Rapport général du commissaire aux comptes](#)
- [Rapport spécial du commissaire aux comptes](#)

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 1999, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2003 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne,
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - NIGER (BOA-NIGER) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation bancaire,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne**

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne. Ces vérifications visent à relever les faits marquants concourant ou entravant le fonctionnement normal des organes sociaux et ont également pour objectif de s'assurer que l'exercice du contrôle interne est conforme à la circulaire N° 10-2000 du 23 juin 2000 de la Commission Bancaire.

À l'issue de notre intervention, nous vous informons des constatations suivantes :

- Les réunions du Conseil d'Administration et du Comité de crédit et les assemblées générales des actionnaires se sont régulièrement tenues au cours de l'exercice ;
- La banque a accompli les exigences contenues dans la circulaire n° 10-2000/CB du 23 juin 2000 relative à la réorganisation du contrôle interne au sein des banques et établissements financiers avec des rapports trimestriels sur les contrôles effectués et des revues globales semestrielles du portefeuille ;
- La Banque s'est dotée d'un nouvel organigramme caractérisé par la création d'un poste de Direction des opérations et de développement et d'un plan de développement triennal.

Nous n'avons pas d'autre observation significative à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2003.

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

### **Respect de la réglementation bancaire**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention que la banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1er janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de 2 658 milliards de F CFA au 31 décembre 2003 et respecte tous les ratios réglementaires à l'exception de ceux indiqués ci-après :

- Le ratio des crédits (compte non tenu des garanties reçues) aux personnes participant à la direction, l'administration, la gérance, le contrôle et le fonctionnement de la Banque qui se situe à 24,22% pour un maximum de 20% ;
- Le ratio de structure du portefeuille qui s'établit au 31 décembre 2003 à 3,21 % pour un minimum réglementaire de 60%.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BOA-NIGER des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2003.

### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales et la loi bancaire.

### **Réglementation des prêts aux principaux actionnaires, aux dirigeants, au personnel et au commissaire aux comptes**

Nous avons vérifié que les concours aux personnes visées à l'article 35 paragraphe 3 de la loi bancaire ont fait l'objet d'une approbation par les membres du Conseil d'Administration de la BOA-NIGER.

En vertu de ce même article 35 de la loi bancaire, nous vous informons que le montant global des concours directs et par signature accordés aux personnes visées par le premier paragraphe de l'article 35 ressort à 644 millions de F CFA et se répartit comme suit, en millions de F CFA :

Membres du conseil d'administration	421
Commissaire aux comptes	4
Personnel	219

Ces concours sont constitués de crédits directs et portent le ratio d'endettement des personnes visées à 24,22% avec des fonds propres effectifs de 2 658 milliards de F CFA au 31 décembre 2003.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BOA-NIGER de ces dispositions légales.

### ***Vérfications des informations communiquées aux actionnaires***

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre banque.

Niamey, le 07 avril 2004

Le Commissaire aux Comptes

Pour F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit  
Commissaire aux Comptes

Nouhou TARI  
Expert - Comptable Diplômé  
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes**

Sur les conventions visées aux articles 438 et 447 de l'acte uniforme sur le droit des sociétés et du gic de l'ohada du 17 avril 1997 et sur l'article 35 de la loi n° 90-18 du 06/08/1990 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003

#### **Au titre des articles 440 et 442 de l'acte uniforme de l'ohada**

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées aux articles 438 et 447 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997.

En application des articles 440 et 442 du même Acte Uniforme, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles cités au paragraphe précédent.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés et du GIE de l'OHADA, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice**

##### ***Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH ) Services S.A.***

*Administrateur concerné :*

Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFHSERVICES S.A.

*Modalités :*

Convention d'assistance technique conclue entre AFH-SERVICES et la BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994. Cette convention porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFHSERVICES et ses dirigeants à la Direction Générale de la BOA-NIGER,

- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

La convention comporte les rémunérations suivantes :

- une rémunération forfaitaire qui a été payée une seule fois au cours de l'exercice 1993 / 1994,
- une rémunération fixe mensuelle maximale de 63 000 FRF,
- une rémunération proportionnelle de 4 % du cash flow annuel de BOA-NIGER dans la limite de 400 000 FRF par an.
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Ces rémunérations s'entendent nettes de l'impôt retenu à la source au titre du BIC dû par le prestataire et ont été réévaluées de 10% à compter du 1er janvier 1999 par décision du Conseil d'Administration du 12 avril 1999.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à 129 109 083 F CFA comprenant une rémunération nette de 5 542 837 F CFA au titre des interventions spécifiques.

#### ***Avec la société African Information Network Services and Software Associated (AISSA) SARL au Bénin***

*Administrateur concerné :*

BOA-BENIN, Administrateur commun de la BOA-NIGER et AISSA SARL.

*Modalités :*

Contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1er juillet 1998.

Les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de 2 743 125 F CFA,
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, ces rémunérations HTVA s'élèvent à 48 692 500 F CFA comprenant une rémunération nette de F CFA 15 775 000 au titre des interventions spécifiques.

#### ***Avec EQUIPBAIL-MALI S.A.***

*Administrateur concerné :*

Société AFH S.A., Administrateur commun de la BOA-NIGER et EQUIPBAIL-MALI.

*Modalités :*

Contrat de crédit bail pour la fourniture du progiciel bancaire pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 1er janvier 2004.

La redevance mensuelle HTVA s'établit à 5 714 732 F CFA et la valeur de reprise au 1er janvier 2004 à 1 750 000 F CFA.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, la redevance HT comptabilisée en charges s'élève à 68 576 784 F CFA.

#### ***Convention conclue au cours de l'exercice avec AGORA s.a.***

*Administrateur concerné :* Société AFH S.A., Administrateur commun de la BOA-NIGER et AGORA S.A.

*Modalités :*

Convention d'apport en compte courant d'un montant de 262 000 000 F CFA dans le cadre du financement des opérations de prises de participation d'AGORA S.A..

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux qui découle du rapport des dividendes encaissés par AGORA S.A. sur les sommes inscrites en compte courant moins 0,25% à partir de l'année 2003. Ce taux ne peut toutefois pas être négatif.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, aucune rémunération n'a été perçue par la BOA-NIGER.

### **Au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 06 août 1990**

Les conventions citées au titre de l'article 35 de la loi n° 90-18 du 6 août 1990 ont été conclues dans les conditions analogues à celles généralement pratiquées par la banque à sa clientèle et ses correspondants.

### **Avec Achats Sservices International (ASI)**

*Administrateur concerné :* ASI.

*Modalités :*

Convention de prêts portant sur une ligne de découvert et sur un crédit court terme pour respectivement 200 millions de F CFA et 150 millions de F CFA. L'encours au 31 décembre 2003 est de 173 573 416 F CFA pour la ligne de découvert et 104 518 050 F CFA pour le crédit court terme.

Ces prêts ont occasionnés des produits d'intérêts de 27 967 294 F CFA HT sur la ligne de découvert et de 13 967 050 F CFA sur le crédit court terme au titre de l'exercice 2003.

### **Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) Services S.A.**

*Administrateur concerné :* Société AFH S.A., Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH-SERVICES S.A..

*Modalités :*

Protocole d'accord conclu le 25 mars 1999 et son avenant du 15 novembre 1999 pour la recherche du bénéficiaire d'une somme reçue par la BOA-NIGER le 23 février 1994 restée en suspens pour 2 638 140 FRF pendant une période n'excédant pas 5 années.

Le montant de 2 638 140 FRF reçu et constaté dans les écritures de la BOA-NIGER est transféré à AFH Services jusqu'à l'identification du bénéficiaire pour un montant net de 2 611 508,60 FRF et dont la date limite de la recherche n'excédera pas le 25 mars 2004.

AFH-SERVICES a remis à la BOA-NIGER une garantie à première demande délivrée par une banque désignée conjointement par la BOA-NIGER et AFH-SERVICES d'un montant égal au quart de la somme en suspens, arrondi à 650 000 FRF.

La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux du marché interbancaire à un an sur la place de Paris minoré de 0,5 point et sera versée annuellement à la BOA-NIGER.

Au 31 décembre 2003, le solde de ces fonds s'élève à 143 078 594 F CFA et la rémunération perçue pour la période allant de 25 mars 2002 au 25 mars 2003 s'établit à 6 315 KF CFA au taux de 3,31 % l'an et celle constatée en produits à recevoir pour la période allant du 26 mars 2003 au 31 décembre 2003 s'élève à 4 130 KF CFA au taux de 2,54 % l'an.

### **Avec BANK OF AFRICA - BENIN**

#### ***Convention de garantie***

*Administrateur concerné :* BANK OF AFRICA - BENIN

*Nature et objet :*

Convention de garantie à première demande en principal et en intérêts d'un emprunt obligataire conclue

en 2001 à hauteur de 2 milliards de F CFA sur une durée de 7 ans au profit de BANK OF AFRICA - BÉNIN. Cette garantie est appuyée d'une contre garantie de 1 milliard de F CFA délivrée par AFH HOLDING au profit de BANK OF AFRICA - NIGER.

*Modalités :*

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003, la rémunération perçue s'élève à 10 000 KF CFA .

### ***Convention de prêt***

*Administrateur concerné :* BANK OF AFRICA - BENIN

*Modalités :*

Convention de prêt conclue le 21 octobre 2003 pour un montant de 3 000 millions de F CFA portant intérêt au taux de 5% l'an pour une période de 3 mois renouvelable. Les intérêts acquis au titre de l'exercice 2003 s'élèvent à KF CFA 26 250.

Niamey, le 07 avril 2004

Le Commissaire aux Comptes

Pour F.C.A. - FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT  
Commissaire aux Comptes

Nouhou TARI  
Expert - Comptable Diplômé  
Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey.

## Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en FCFA).

### Actif

Actif	Exercice 2002	Exercice 2003
Caisse	889 238 098	1 926 532 732
Créances interbancaires	8 919 277 246	6 947 622 290
A vue	7 461 512 023	3 365 930 774
Banque centrale	6 047 607 322	1 865 719 531
Trésor public, CCP	159 800 000	
Autres établissements de crédit	1 254 104 701	1 500 211 243
A terme	1 457 765 223	3 581 691 516
Créances sur la clientèle	11 028 124 021	10 314 635 094
Portefeuille d'effets commerciaux	1 462 412 619	1 006 415 401
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	1 462 412 619	1 006 415 401
Autres concours à la clientèle	3 799 742 349	4 998 050 395
Crédits de campagne		
Crédits ordinaires	3 799 742 349	4 998 050 395
Comptes ordinaires débiteurs	5 765 969 053	4 310 169 298
Affacturage		
Titres de placement	5 300 680 000	4 609 930 000
Immobilisations financières	408 108 847	670 206 367
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	61 993 490	51 564 414
Immobilisations corporelles	477 813 247	1 115 587 436
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 308 957 352	858 165 904
Comptes d'ordre et divers	59 515 834	174 003 798
<b>Total de l'actif</b>	<b>28 453 708 135</b>	<b>26 668 248 035</b>

Hors Bilan	Exercice 2002	Exercice 2003
Engagements donnés	8 940 331 105	8 429 673 718
Engagements de financement	1 122 840 410	706 301 353
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	1 122 840 410	706 301 353
Engagements de garantie	7 817 490 695	7 723 372 365
D'ordre d'établissements de crédit	2 000 000 000	2 000 000 000
D'ordre de la clientèle	5 817 490 695	5 723 372 365
Engagements sur titres		

## Passif

Passif	Exercice 2002	Exercice 2003
Dettes interbancaires	1 149 299 598	739 715 212
A vue	149 299 598	739 715 212
Trésor public, CCP	4 585	4 585
Autres établissements de crédit	149 295 013	739 710 627
A terme	1 000 000 000	
Dettes à l'égard de la clientèle	22 463 243 928	21 926 578 538
Comptes d'épargne à vue	908 741 051	1 404 222 470
Comptes d'épargne à terme		
Bons de caisse		
Autres dettes à vue	18 170 687 776	16 270 261 041
Autres dettes à terme	3 383 815 101	4 252 095 027
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	1 138 158 980	430 427 873
Comptes d'ordre et divers	317 045 951	305 814 197
Provisions pour risques et charges	75 443 933	81 754 099
Provisions Réglementaire		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	532 923 811	477 114 147
Capital	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	940 019 665	789 587 587
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau (+/-)	452 791	504 347
Résultat de l'exercice (+/-)	337 119 478	416 752 035
Bénéfice en instance d'approbation		
Bénéfice de l'exercice	337 119 478	416 752 035
<b>Total du passif</b>	<b>28 453 708 135</b>	<b>26 668 248 035</b>

Hors bilan	Exercice 2002	Exercice 2003
Engagements reçus	3 343 718 725	3 360 688 196
Engagements de financement	-	-
Reçus d'établissements de crédit		-
Engagements de garantie	3 343 718 725	3 360 688 196
Reçus d'établissements de crédit	3 270 268 725	3 251 041 301
Reçus de la clientèle	73 450 000	109 646 895

## Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

## Charges

Charges	Exercice 2002	Exercice 2003
Intérêts et charges assimilées	435 091 705	375 512 292
Sur dettes interbancaires	23 987 034	86 436 384
Sur dettes à l'égard de la clientèle	411 104 540	289 075 908
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilées	131	-
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	21 469 536	11 754 434
Charges sur opérations financières	12 636 559	31 211 490
Charges sur titres de placement	7 858 984	9 263 668
Charges sur opérations de change	4 028 338	20 714 946
Charges sur opérations de hors bilan	749 237	1 232 876
Charges diverses d'exploitation bancaire	-	3 356 625
Frais généraux d'exploitation	1 356 465 424	1 448 913 950
Frais de personnel	481 030 550	497 455 580
Autres frais généraux	875 434 874	951 458 370
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	131 572 828	139 681 882
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	-	21 249 992
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux	98 551 394	-
Charges exceptionnelles	99 594 965	167 954
Pertes sur exercices antérieurs	43 725 825	78 158 327
Impôts sur les bénéfices	154 880 600	93 422 350
Bénéfice	337 119 478	416 752 035
<b>Total des charges</b>	<b>2 691 108 314</b>	<b>2 620 181 331</b>

## Produits

Produits	Exercice 2002	Exercice 2003
Intérêts et produits assimilés	1 316 407 211	1 369 394 355
Sur créances interbancaires	235 047 052	90 477 855
Sur créances sur la clientèle	1 081 360 159	1 278 916 500
Sur titres d'investissement		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	-	-
Commissions	442 813 446	321 496 200
Produits sur opérations financières	686 607 589	782 928 842

Produits sur titres de placement	291 826 733	365 652 592
Dividendes et produits assimilés	11 381 250	19 687 500
Produits sur opérations de change	373 399 606	303 300 289
Produits sur opérations de hors bilan	10 000 000	94 288 461
Produits divers d'exploitation bancaire	-	
Produits généraux d'exploitation	50 394 630	59 249 554
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations	-	-
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	13 000 657	-
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	-	55 809 664
Produits exceptionnels	141 190 433	10 985 701
Produits sur exercices antérieurs	40 694 348	20 317 015
Pertes		
<b>Total des produits</b>	<b>2 691 108 314</b>	<b>2 620 181 331</b>

## Produits & Charges

<b>Produits &amp; Charges</b>	<b>Exercice 2002</b>	<b>Exercice 2003</b>
Intérêts et produits assimilés	1 316 407 211	1 369 394 355
Sur créances interbancaires	235 047 052	90 477 855
Sur créances sur la clientèle	1 081 360 159	1 278 916 500
Sur titres d'investissement		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées	-	-
Intérêts et charges assimilés	435 091 705	375 512 292
Sur dettes interbancaires	23 987 034	86 436 384
Sur dettes à l'égard de la clientèle	411 104 540	289 075 908
Sur dettes représentées par un titre		
Autres intérêts et charges assimilés	131	-
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées		
Marge d'intérêt	881 315 506	993 882 063
Produits de commissions	442 813 446	321 496 200
Charges de commissions	21 469 536	11 754 434
Résultat net des commissions	421 343 910	309 741 766
Résultats nets sur		
Opérations sur titres de placement	283 967 749	356 388 924
Dividendes et produits assimilés	7 352 912	19 687 500
Produits sur opérations de change	372 650 369	282 585 343
Produits sur opérations de hors bilan	10 000 000	93 055 585

Résultat net sur opérations financières	673 971 030	751 717 352
Autres produits d'exploitation bancaire		
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire	50 394 630	59 249 554
Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-3 356 625
Frais généraux d'exploitation	1 356 465 424	1 448 913 950
Frais de personnel	481 030 550	497 455 580
Autres frais généraux	875 434 874	951 458 370
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	131 572 828	139 681 882
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations	-	-
Résultat brut d'exploitation	538 986 824	522 638 278
Résultat net des corrections de valeur	13 000 657	-21 249 992
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	-98 551 394	55 809 664
Résultat courant (avant impôt)	453 436 087	557 197 950
Résultat exceptionnel	41 595 468	10 817 747
Résultat sur exercices antérieurs	-3 031 477	-57 841 312
Impôts sur les bénéfices	-154 880 600	-93 422 350
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>337 119 478</b>	<b>416 752 035</b>



## Résolutions

Assemblée générale ordinaire du 9 Avril 2004

### Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2003, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2003 se solde donc par un bénéfice de 416 752 035 F CFA après une dotation aux amortissements de 139 681 882 F CFA, une reprise du Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 55 809 664 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 93 422 350 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 141 et 144 de l'ordonnance du 7 octobre 1992, et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2003.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation suivante du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur :

	<b>En F CFA</b>
Résultat de l'exercice	416 752 035
Réserve légale	62 512 805
Report à nouveau antérieur	504 347
Dividende (20 % du capital)	300 000 000
Réserve facultatif	54 000 000
Nouveau report à nouveau	743 577

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1

800 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera à compter du 1er juillet 2004 auprès des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation domiciliataires des titres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, nomme comme Administrateurs de la Banque pour une durée de trois années :

- BANK OF AFRICA - BENIN
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)
- Georges ABALLO
- Ousmane DAOU
- Paul DERREUMAUX
- Francis SUEUR
- Boureïma WANKOYE

Le mandat des nouveaux Administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



## Annexes

### 1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de BANK OF AFRICA - NIGER, la Banque, ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable Bancaire (PCB) applicables aux banques des pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), ainsi qu'aux principes et méthodes comptables généralement admis dans la profession bancaire au sein de l'UEMOA.

#### Présentation des états financiers

Les états financiers de la Banque ont été établis selon la présentation requise par le Plan Comptable Bancaire. Ils sont formés par le bilan et le compte de résultat et sont présentés en Francs CFA avec le rappel des montants pour l'exercice précédent. Les états financiers destinés à la publication sont présentés en millions de Francs CFA.

#### Comptabilisation des produits et charges bancaires

La Banque comptabilise les intérêts courus et non échus sur les crédits et les dépôts rémunérés. Lorsque le recouvrement d'une créance devient douteux, les intérêts ne sont comptabilisés en produits que lors de leur encaissement.

#### Conversion des opérations en devises

Les dettes et créances en monnaies étrangères figurant au bilan sont évaluées aux taux de change communiqués par la BCEAO et en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou pertes de change, qu'ils soient latents ou définitifs sont constatés à chaque fin de période au compte de résultats.

#### Risque clientèle et risques généraux

Les créances sur la clientèle dont le recouvrement est devenu incertain font individuellement l'objet d'une provision pour dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera pour la Banque. À compter de l'exercice clos le 31 décembre 1995, une provision pour risques généraux bancaires est constituée à hauteur de 6% des engagements hors Etat. Cette provision a été portée à 7 % desdits engagements au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998 et maintenue au même taux de 7% des engagements nets des garanties bancaires reçues hors Etat et hors cautions et avals à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1999.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon le mode linéaire sur la durée probable d'utilisation. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels	5 ans
Installations	5 à 10 ans
Matériel et mobilier d'habitation	5, 6 et 10 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	3 ans

## Congés payés

La Banque comptabilise la charge correspondant aux droits de congés payés acquis par son personnel de la date de leur dernier retour de congé à la date de clôture de l'exercice.

## Indemnité de départ en retraite

Le montant de l'engagement de la Banque vis à vis de son personnel au titre des indemnités de départ en retraite a été enregistré au passif du bilan à compter de l'exercice clos le 31 décembre 1996.

L'évaluation est effectuée sur la base de la méthode définie par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger selon les bases suivantes :

- le dernier salaire versé au personnel à la clôture de l'exercice ;
- l'ancienneté de chaque agent au 31 décembre ;
- le nombre de mois de préavis tenant compte de la catégorie professionnelle ;
- les charges sociales et la taxe d'apprentissage correspondantes.

Le montant de l'engagement a été déterminé selon la méthode suivante, préconisée par la convention collective interprofessionnelle en vigueur au Niger :

Si ancienneté < 5 ans	$SV \times 20 \% \times NA) + P$
Si 5 ans < ancienneté < 10 ans	$\{SV \times 20 \% \times 5) + (SV \times 30 \% (NA - 5))\} + P$
Si ancienneté > 10 ans	$\{SV \times 20 \% \times 5) + (SV \times 30 \% \times 5) + (SV \times 35 \% (NA - 10))\} + P$

SV : Dernier salaire versé / NA : Nombre d'années de présence / P : Préavis

## 2 Observations sur le bilan

### 2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/2002*		Au 31/12/2003*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	7 303	149	3 525	740
De 1 mois à 3 mois	401		3 422	
De 3 mois à 6 mois		1000		
De 6 mois à 2 ans	1 215			
De 2 ans à 5 ans				
Plus de 5 ans				
<b>Total</b>	<b>8 919</b>	<b>1 149</b>	<b>6 947</b>	<b>740</b>

### 2.2 Opérations avec la clientèle

#### 2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

En millions de F CFA

Echéance	Au 31/12/2002*	Au 31/12/2003*
----------	----------------	----------------

	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	9 345	19 244	5 397	17 867
De 1 mois à 3 mois		2 094	544	488
De 3 mois à 6 mois		704	2 350	1 154
De 6 mois à 2 ans		263	1 355	1 200
De 2 ans à 5 ans	1 163	158	407	1 218
Plus de 5 ans	319		68	
Créances en souffrance	201		194	
<b>Total</b>	<b>11 028</b>	<b>22 463</b>	<b>10 315</b>	<b>21 927</b>

### 2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents Économiques	Au 31/12/2002*		Au 31/12/2003*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	1 401	3 813	2 087	4 757
Entreprises privées	9 532	10 475	7 062	12 456
Société d'état et établissements publics	89	311	1 127	616
Etat et organismes assimilés	6	7 864	39	4 098
<b>Total</b>	<b>11 028</b>	<b>22 463</b>	<b>10 315</b>	<b>21 927</b>

### 2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/2002*	Au 31/12/2003*
Créances douteuses	568	615
Provisions pour dépréciation	- 367	- 421
Créances douteuses nettes	201	194

\* En millions de F CFA

## 2.3 Immobilisations financières

\* En millions F CFA

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		%
Dans les banques et établissements financiers				
ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15%
BANK OF AFRICA - - BURKINA FASO	75	75	1 500	5%
CAURIS INVESTISSEMENT	130	130	5 000	2,6%
<b>Sous total</b>	<b>250</b>	<b>25</b>		
Dans les autres sociétés				
AGORA S.A.	50	50	500	10%
AISSA SARL	7	7	42	17%
SCI OLYMPE	30	30	200	15%
UGAN - VIE	58	58	580	10%

Sous total	145	145		
Total participations	395	395		

## 2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/2002*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2003*
Immobilisations brutes	203	12		215
Amortissements cumulés	141	22		163
<b>Total net</b>	<b>62</b>	<b>- 10</b>		<b>52</b>

## 2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/2002*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2003*
Immobilisations brutes	1 347	765	29	2 083
Immobilisations en cours	126	683	9	800
Immobilisations d'exploitation	1 175	81	20	1 236
Immobilisations hors exploitation	46	1		47
Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	869	118	20	967
Immobilisations en cours				
Immobilisations d'exploitation	883	114	20	927
Immobilisations hors exploitation	36	4		40
Immobilisations par réalisation de garantie				
<b>Total net</b>	<b>478</b>			<b>1 116</b>

## 2.6 Autres Actifs/Passifs

### 2.6.1. Autres actifs

Nature	2002*	2003*
Débiteurs divers	593	512
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	488	68
Valeurs à rejeter en compensation	16	1
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	212	27
<b>Total</b>	<b>1 309</b>	<b>858</b>

### 2.6.2. Autres passifs

Nature	2002*	2003*
--------	-------	-------

Dettes fiscales	74	84
Dettes sociales	1	1
Créditeurs divers	995	261
Dettes rattachées	68	83
Divers		1
<b>Total</b>	<b>1 138</b>	<b>430</b>

## 2.7 Comptes d'ordre et divers

### 2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	2002*	2003*
Charges comptabilisées d'avance	10	14
Produits à recevoir	50	142
Divers		18
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>174</b>

### 2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	2002*	2003*
Charges à payer	4	1
Produits perçus d'avance	313	305
Divers		
<b>Total</b>	<b>317</b>	<b>306</b>

## 2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/2002*	Dotations*	Reprises*	Reprises Au 31/12/2003 *
Charges de retraite	65	6		71
Engagements par signature				
Pertes et charges	10			10
<b>Total</b>	<b>75</b>			<b>81</b>

## 2.9 Capitaux propres

### 2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/2002*	Affectation résultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2003*
F.R.B.G.	533		- 56	477
Primes liées au capital				
Réserve légale	324	75		399
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	427		- 225	202
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau	1			1

Résultat 2002	337	- 337		
Résultat 2003			417	417
<b>Total</b>	<b>3 310</b>	<b>- 262</b>	<b>136</b>	<b>3 184</b>

### 2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	- 301
2000	91
2001	- 13
2002	99
2003	- 56
<b>Total</b>	<b>477</b>

### 2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - NIGER s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA. La structure de l'actionnariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH)	42,6%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	8,8%
Particuliers Nigériens	20,0%
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	15,0%
CFAO - BÉNIN	1,6%
Autres particuliers	12,0%

## 3 Engagements hors bilan

Nature	2002*	2003*
Engagements de financement donnés	1 123	706
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle	1 123	706
Engagements de garantie donnés	7 817	7 723
D'ordre d'établissements de crédit	2 000	2 000
D'ordre de la clientèle	5 817	5 723
Engagements sur titres		
<b>Nature</b>	<b>2002*</b>	<b>2003*</b>
Engagements de financement reçus		

En faveur d'établissements de crédit		
Engagements de garantie reçus	3 334	3 361
D'établissements de crédit	3 270	3 251
De la clientèle	74	110
Engagements sur titres		

Au 31 Décembre 2003, les engagements par signature s'élevaient à 8 430 millions de F CFA contre 8 940 millions de F CFA au 31 décembre 2002, marquant ainsi une baisse de 5,7% sur l'exercice sous revue. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse de l'encours des crédits documentaires.

## 4 Observations sur le compte de résultat

### 4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	2002*	2003*
Sur créances interbancaires	235	90
A vue	71	59
A terme	164	31
Sur créances de la clientèle	1 081	1 279
Créances commerciales	112	116
Autres crédits à court terme	180	152
Comptes ordinaires débiteurs	640	895
Crédits à moyen terme et long terme	149	116
<b>Total</b>	<b>1 316</b>	<b>1 369</b>

### 4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	2002*	2003*
Sur dettes interbancaires	24	86
A vue	24	69
A terme		17
Sur dettes à l'égard de la clientèle	411	289
A vue	165	68
A terme	246	221
<b>Total</b>	<b>435</b>	<b>375</b>

### 4.3 Commissions

Nature	2002*	2003*
Commissions perçues (produits)	443	321
Sur opérations de trésorerie et interbancaires		
Sur opérations avec la clientèle	443	321
Commissions versées (charges)	21	12
Sur opérations de trésorerie et interbancaires	21	12
Sur opérations avec la clientèle		

## 4.4 Frais généraux d'exploitation

### 4.4.1. Frais de personnel

Nature	2002*	2003*
Salaires et traitements	416	418
charges sociales	65	79
<b>Total</b>	<b>481</b>	<b>497</b>

\* En millions de F CFA

### 4.4.2. Autres frais généraux

Nature	2002*	2003*
Impôts, taxes et versements assimilés	42	66
Redevance de crédit bail	69	64
Loyers	54	55
Carburants, entretien et réparations	52	38
Primes d'assurance	31	36
Intermédiaires et honoraires	296	244
Publicité, relations publiques	23	30
Déplacements, missions et réceptions	36	84
Frais postaux et frais de télécommunications	123	125
Achats non stockés de matières et fournitures	95	102
Jetons de présence	10	10
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	44	97
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>951</b>

## 4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	2002*	2003*
Dotations aux amortissements		
Des immobilisations d'exploitation	127	136
Des immobilisations hors exploitation	4	4
Reprises	-1	
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>140</b>

## 4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	2002*	2003*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	- 32	- 84
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif		
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 17	- 9
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	56	32
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		40

Reprises de provisions pour risques et charges	6	
Récupérations sur créances amorties		
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>- 21</b>

## 5 Autres informations

### 5.1 Effectifs moyens

Catégories	2002*	2003*
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	10	8
Gradés	4	7
Employés	39	39
Personnel non bancaire	5	4
Personnel temporaire	12	12
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>73</b>

### 5.2 Contrevaieur des comptes en devises

Nature	2002*	2003*
Actif		
Opérations de trésorerie		
Billets et monnaies	134	378
Correspondants bancaires	985	1 400
Valeurs à l'encaissement et divers	493	922
Passif		
Opérations de trésorerie		
Correspondants bancaires	6	
Refinancements		
Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
Comptes ordinaires	699	981

### 5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2003

Nature	Affectation (F CFA)
Résultat de l'exercice 2003	416 752 035
Réserve légale	62 512 805
Report à nouveau antérieur	504 347
Dividende (17,5 % du capital)	300 000 000
Réserve facultative	54 000 000
Nouveau report à nouveau	743 577

\* En millions de F CFA

## 6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003
Capital en fin d'exercice					
Capital social*	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
Nombre des actions ordinaires existantes	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
Chiffre d'affaires	2 337	2 042	2 224	2 691	2 620
Bénéfice avant impôts, amort et provisions	652	651	494	710	616
Impôt sur les bénéfices	315	20	67	155	93
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	358	189	244	337	417
Résultat par action (en milliers de F CFA)					
Après impôts, avant amort et provisions	4,80	4,80	3,16	3,70	4,10
Après impôts, amort et provisions	2,86	1,26	1,63	2,25	2,80
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice **	63	65	72	73	73
Montant de la masse salariale de l'exercice*	442	420	419	429	434
Sommes versées au titre des avantages sociaux*	54	43	74	53	53

\* En millions de F CFA

\*\* Permanents et temporaires